



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sidéurgie

Question au Gouvernement n° 3475

Texte de la question

VALLOUREC

M. le président. La parole est à M. Christian Bataille, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Christian Bataille. Monsieur le ministre de l'économie, j'associe à ma question Valérie Fourneyron, Jean Glavany et Martine Carrillon-Couvreur. Le groupe Vallourec, spécialiste des tubes sans soudures, est une entreprise mondiale qui a conservé d'importantes unités en France, notamment dans le Nord et en particulier à Aulnoye-Aymeries.

Ce sont ses unités européennes qui sont en crise, surtout en France et en Allemagne, puisque 1 500 suppressions d'emplois sont annoncées, dont 900 en France. Au même moment, la branche américaine connaît un plein développement lié aux progrès de l'industrie-exploration. Le déclin européen est sans conteste de la responsabilité de l'entreprise, mais il s'explique aussi par un repli industriel généralisé en Europe et le refus de développer l'industrie des tubes.

Ce repli s'explique également par la répugnance des gouvernements européens à adopter une politique industrielle audacieuse et soutenant l'emploi. Les difficultés spécifiques à l'Europe, et surtout à la France, doivent être assumées autrement par l'entreprise et il faut éviter de faire endosser cette situation négative au seul monde du travail.

Le président du directoire prétend que cette dépression n'est que passagère et nous annonce un rebond dès 2017. Si c'est le cas, la reprise est pour bientôt et nous n'aurions qu'un mauvais moment à passer. Le rôle de l'État, votre rôle, monsieur le ministre, serait alors d'accompagner une transition et une conversion sans dommage pour l'emploi. Monsieur le ministre, pouvez-vous nous informer des projets du Gouvernement en ce sens pour le monde du travail ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

M. Emmanuel Macron, ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique. Monsieur le député, vous me permettrez de compléter la réponse que j'ai faite tout à l'heure à votre collègue Alain Bocquet. Pour revenir sur la situation plus structurelle du groupe Vallourec, une bonne partie des clients, compte tenu des spécificités que vous évoquez, se trouvent dans le secteur pétrolier ou parapétrolier. Le prix du baril aujourd'hui est le tiers de ce qu'il était en juin 2014.

Aujourd'hui, tout montre que cette situation est durable sur les court et moyen termes. Elle durera au moins un ou deux ans. Je ne peux donc pas dire si les beaux jours reviendront pour cette industrie en 2017, parce que nul ne le sait et que personne n'avait anticipé un tel retournement. Il y a donc un ajustement brutal.

À cela s'ajoute une concurrence extrêmement brutale aussi dans le secteur de l'acier. Je n'ai pas évoqué tout à l'heure cet élément important qui relève également de la politique industrielle. De fait, 50 % de l'acier mondial est aujourd'hui produit par des Chinois qui inondent le marché européen en baissant les coûts. Malgré les efforts du groupe Vallourec, ses activités ont baissé sur les neuf premiers mois de l'année 2015 et elles continuent à s'effondrer, principalement pour cette double raison.

Face à cela, le Gouvernement propose trois réponses. La première concerne la compétitivité. Nous l'avons mise en œuvre l'été dernier et devons l'accompagner en responsabilité. Elle doit faire l'objet d'un effort partagé de manière équilibrée entre les actionnaires et les dirigeants du groupe. C'est l'objet d'une discussion que j'aurai avec les dirigeants la semaine prochaine. La deuxième réponse consiste à regarder sur le plan stratégique les diversifications en termes de géographie et de secteurs, en particulier vers de nouvelles industries dans d'autres espaces.

Enfin, il faut organiser une réaction au niveau européen. Nous devons avoir une réponse d'anti-dumping vis-à-vis des Chinois.

M. François Rochebloine. Très bien !

M. Emmanuel Macron, ministre. Nous ne pouvons pas laisser l'acier européen se faire progressivement détruire par les importations chinoises à bas coût. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.*) Les 9 et 30 novembre, j'ai défendu cette voie au Conseil de compétitivité. De premières mesures ont été prises. Matthias Fekl a fait la même chose au Conseil du commerce. Nous continuerons en ce sens, avec nos collègues britanniques et allemands, pour renforcer les mesures préventives et celles de fond afin de proposer une vraie réponse anti-dumping. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [M. Christian Bataille](#)

Circonscription : Nord (12^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3475

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 décembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 décembre 2015](#)